

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 223

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 19

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« deux alinéas précédents »

les mots :

« septième et huitième alinéas du présent V ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.